

RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE ET DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE D'UN AFFLUENT DU TREZON (49)



Point Presse dans le cadre des travaux sur le Trézon – Mars 2025 © EPTB Sèvre Nantaise

Dans le cadre d'une convention pluriannuelle avec Cholet Agglomération, propriétaire du captage d'eau potable de Ribou, l'[Établissement public \(EPTB\) de la Sèvre Nantaise](#) intervient sur le bassin-versant du Trézon.

Ce bassin-versant a connu, depuis les années 50, un développement très important des activités agricoles, en termes notamment de modernisation, de mécanisation, d'apports d'intrants, etc. Un grand nombre d'infrastructures naturelles (cours d'eau, zones humides, talus, haies, bosquets, etc.) s'en sont trouvées largement altérées, dégradées ou ont disparu, entraînant par là-même une détérioration très importante du cycle naturel de l'eau, de la qualité de la ressource et une perte majeure de biodiversité.

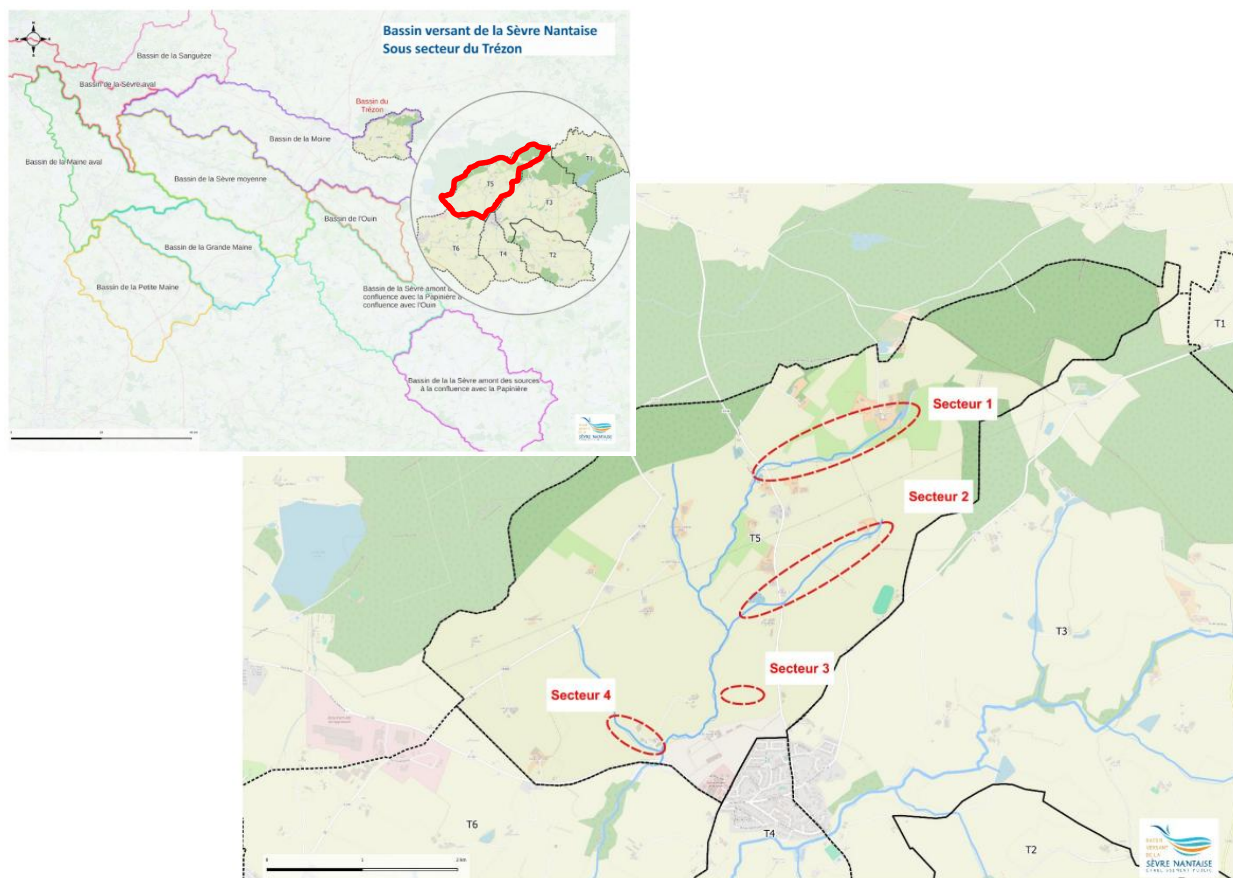
Pour reconquérir la qualité de l'eau du bassin-versant du Trézon et donc des eaux brutes du captage d'eau potable Ribou-Verdon, classé "captage prioritaire Grenelle", un programme d'action, encadré par un arrêté préfectoral, a été mis en œuvre. Il permet d'agir sur bon nombre de paramètres (itinéraires techniques agricoles, aménagements de l'espace, etc.) et également sur la restauration des infrastructures naturelles, dont les cours d'eau.

Le bassin du Trézon a fait l'objet d'un découpage, pour les travaux, en 6 sous-bassins (du T1 au T6, cf. image-ci à droite). Sur 4 secteurs du sous-bassin versant T5, l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise, maître d'ouvrage, a réalisé des travaux importants en 2024.

Maître d'ouvrage : EPTB Sèvre Nantaise

Maître d'œuvre : Cholet Agglomération

Période de réalisation et durée des travaux : été 2024



Localisation du sous-bassin versant T5 et des secteurs de travaux © EPTB Sèvre Nantaise.

Objectifs des travaux effectués :

- la restauration morphologique de portions de cours d'eau permettant l'amélioration de la qualité de l'eau et la préservation de la biodiversité (en recréant des méandres et en diversifiant les écoulements). L'eau s'épure ainsi naturellement et la vie revient dans le cours d'eau.
- la création de zones-tampons limitant le transfert de pollutions en permettant à l'eau collectée des systèmes de drainage de s'infiltrer dans le sol, d'être en partie épurée avant de rejoindre le cours d'eau.
- la création ou le remplacement d'ouvrages de franchissement permettant aux animaux et aux engins agricoles de ne pas passer directement dans le cours d'eau.

Descriptif financier du projet :

Le coût de ces travaux est de 310 000 € TTC (maîtrise d'œuvre comprise) dont 278 549,45€ (70%) financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Pays de la Loire, et le programme européen Life Revers'Eau piloté par la Région Pays de la Loire.

La maîtrise d'ouvrage des actions est portée par l'EPTB Sèvre nantaise, dans le cadre d'une "convention pour la réalisation d'actions milieux aquatiques sur l'aire d'alimentation du captage de Ribou", liant l'EPTB et Cholet Agglo. La convention précise que le reste à charge financier des actions est supporté en intégralité par Cholet Agglomération, au titre de son budget "eau potable", considérant que tous travaux de restauration morphologique de cours d'eau, de création de zones-tampons, de déconnexion de drains se jetant directement dans le réseau hydrographique, réalisés sur le bassin d'alimentation en eau brute du captage prioritaire Ribou contribuent à la reconquête de la qualité des eaux, et donc à des dépenses moindres de traitement des eaux brutes pour fournir de l'eau potable aux populations et autres abonnés.

Financement/Type de travaux	Morphologie	Travaux de limitation des transferts de pollution
Agence de l'eau Loire Bretagne	129 012.63€ (50%)	-
Région Pays de la Loire	77 407.58€ (30%)	8 589.37€ (41.85%)
Life Revers'eau	-	7 829.98€ (38.15%)
Coût des travaux financé	258 025.26€	20 524.19€

Descriptif des travaux réalisés :

Au total, l'ensemble de ces travaux, inscrit dans le Contrat Territorial Eau 2021-2026 du bassin-versant de la Sèvre Nantaise, a été réalisé au cours de l'été 2024 :

- 2,3 km linéaires de cours d'eau restaurés,
- 3 zones tampons créées,
- 9 ouvrages de franchissement restaurés ou créés,
- 1 ouvrage de franchissement supprimé.

Secteur 1 :

- 1 zone tampon créée,
- 320 mètres linéaires de cours d'eau restaurés,
- 1 ouvrage de franchissement restauré.

Secteur 2 :

- 2 zones tampons créées,
- 1 300 mètres linéaires de cours d'eau restaurés,
- 1 ouvrage de franchissement créé.

Secteur 3 :

- 500 mètres linéaires de cours d'eau restaurés,
- 2 ouvrages de franchissement retirés et remplacés,
- 1 ouvrage de franchissement créé.

Secteur 4 :

- 320 mètres linéaires de cours d'eau restaurés,
- 2 ouvrages de franchissement créés,
- 1 ouvrage de franchissement restauré.



Le Trézon avant (photo à gauche – été 2024) et après (photo à droite – février 2025) travaux © EPTB Sèvre Nantaise.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Clément JOUBEL, 07 79 05 04 19, cjoubel@sevre-nantaise.com

Amélie RICHARD, Chargée de communication, 06 46 87 74 21, arichard@sevre-nantaise.com

Xavier GRILLO, Pôle Action territoriale, 07 76 08 84 83, xgrillo@sevre-nantaise.com

Président du Syndicat au moment des travaux : Jean-Paul BREGEON